



Auto-Ecole Calvi Ile-Rousse

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE CATÉGORIE B – FILIÈRE TRADITIONNELLE

Le permis B permet de conduire un véhicule qui :

Est affecté au transport de personnes ou de marchandises ; Dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5 tonnes ; Qui comporte 9 places assises maximum (siège du conducteur compris).

⊗ PUBLIC VISÉ

CANDIDATS AU PERMIS DE CONDUIRE DE LA CATÉGORIE B

⊗ OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de conduire en autonomie en sécurité un véhicule de la catégorie B.

⊗ PRÉ-REQUIS

- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe léger ».
- Être âgé de 16 ans.
- Être titulaire de l'ASSR niveau 2 ou de l'ASR, si vous êtes né à partir du 1er janvier 1988

⊗ MODALITÉS D'INSCRIPTION

Afin de proposer une action de formation adaptée aux attentes et besoins du stagiaire, l'auto-école procède à une évaluation préalable déterminant le volume d'heures en pratique.

⊗ RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Amandine EICHACKER

⊗ PROFIL DES INTERVENANTS

Formateurs professionnels diplômés du Titre Professionnel ECSR et d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

⊗ MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Vidéoprojecteur ; Ordinateur ; BOX pour les cours de code avec DVD ; Tableau blanc ; Accès code en ligne
- 3 Véhicules école.

⊗ MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

L'acquisition des compétences se fait par des évaluations formatives :

- Des bilans de compétences en toute autonomie durant la formation ;
- 1 examen blanc en fin de formation.

⊗ SANCTION DE LA FORMATION

Dès les compétences acquises le stagiaire est présenté aux épreuves d'examen.

⊗ DÉROULEMENT DE LA FORMATION

1. Une évaluation préalable sur tablette, d'une durée d'environ 45 minutes, permettant de définir un volume de formation.

À la suite de l'évaluation préalable, un contrat de formation de 20 heures minimum en pratique est signé.

2. Formation théorique (Code de la Route)

Cours thématiques en ligne sur PREPACODE.

Tests d'évaluation (série de 40 questions) portant sur les différents thèmes développés et conformes à l'épreuve théorique générale, en présentiel et en ligne.

Possibilité d'Alternance théorie/pratique pour plus de mémorisation formation.

3. Formation pratique

- 4 compétences générales sont enseignées



Auto-Ecole Calvi Ile-Rousse

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE CATÉGORIE B – FILIÈRE TRADITIONNELLE

Le permis B permet de conduire un véhicule qui :

Est affecté au transport de personnes ou de marchandises ; Dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5 tonnes ; Qui comporte 9 places assises maximum (siège du conducteur compris).

4. Présentation aux épreuves du Code de la Route et pratique dès l'acquisition des compétences.

⊗ CONTENUS DE LA FORMATION

FORMATION THÉORIQUE PRÉPARANT À L'ÉPREUVE DU CODE DE LA ROUTE

Les cours théoriques exposant des grands thèmes de la sécurité routière sont proposés en ligne et les tests d'évaluation, conformes à l'épreuve théorique générale sont proposés en ligne et en présentiel.

Les cours thématiques en ligne portent sur :

Les règles de circulation routière (signalisation routière, vitesse, position sur la chaussée, arrêt et stationnement, croisement et dépassement) ;	Les Premiers Secours (règles de comportement en cas d'accident) ;
Le Conducteur (vigilance, perception, déficiences du conducteur, risques sur la conduite) ;	Prendre et Quitter le Véhicule (précautions et vérifications en quittant le véhicule, la position de conduite) ;
La Route (réglementation et comportements de conduite en cas de visibilité ou adhérence réduite, de conditions dégradées et sur autoroute) ;	La Mécanique et les Équipements (entretien du véhicule, les éléments de sécurité et de dépannage élémentaires, les commandes, accessoires/témoins, pneumatiques) ;
Les Autres Usagers (vulnérables, motos, véhicules lourds, transport en commun, d'intérêt général) ;	La Sécurité du Passager et du Véhicule (l'installation des enfants et des adultes, équipements de sécurité du véhicule) ;
Les Notions Diverses (documents administratifs, permis à points, infractions/sanctions, transport de passagers et du chargement) ;	L'Environnement (l'utilisation du véhicule et le respect de l'environnement).

COMPÉTENCES :

- Connaître les règles du Code de la route.
- Justifier pourquoi elles ont été mises en place.
- Identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite.
- Formuler des risques en fonction de la situation.

Entraînement à l'épreuve du code de la route, en présentiel et en ligne

- Évaluation en autonomie
- Auto-évaluation ; Examens blancs

FORMATION PRATIQUE PRÉPARANT À L'ÉPREUVE PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

COMPÉTENCE 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
4. Démarrer et s'arrêter.
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
6. Utiliser la boîte de vitesses.
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
8. Regarder autour de soi et avertir.



Auto-Ecole Calvi Ile-Rousse

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE CATÉGORIE B – FILIÈRE TRADITIONNELLE

Le permis B permet de conduire un véhicule qui :

Est affecté au transport de personnes ou de marchandises ; Dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5 tonnes ; Qui comporte 9 places assises maximum (siège du conducteur compris).

9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

COMPÉTENCE 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
3. Adapter l'allure aux situations.
4. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
5. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
6. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

COMPÉTENCE 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
2. Croiser, dépasser, être dépassé.
3. Passer des virages et conduire en déclivité.
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
6. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
7. Connaître les règles relatives à la circulation inter-file.
8. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
9. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

COMPÉTENCE 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

1. Suivre un itinéraire de manière autonome.
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule.
6. Pratiquer l'éco-conduite.

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

Procédures, Risques, Influences de l'entourage/ pressions sociétales

Pour aborder toutes les compétences de la formation, les cours se déroulent en agglomération, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.